



Protection du patrimoine – Guide de référence sur les codes de fonds, les RFG et les commissions de suivi

	Codes d'application	RFG*	Comm. suivi
Fonds de répartition de l'actif			
Répartition prudent (GSP)	CAN743	2,78%	1,00%
Répartition modéré (GSP)	CAN744	2,81%	1,00%
Répartition équilibré (GSP)	CAN745	2,93%	1,00%
Fonds de revenu basés sur la répartition de l'actif			
Axé sur le revenu (GSP)	CAN748	2,61%	1,00%
Croissance du revenu (GSP)	CAN749	2,84%	1,00%
Croissance du revenu Plus (GSP)	CAN750	2,89%	1,00%
Fonds de liquidités et équivalents			
Marché monétaire (Portico)	CAN701	0,76%	0,25%
Fonds à revenu fixe			
Obligations de base (Portico)	CAN787	2,21%**	0,50%
Obligations de base Plus (Portico)	CAN703	2,22%	0,50%
Fonds équilibrés			
Revenu mensuel (Gestion des capitaux London)	CAN782	2,65%	1,00%
Revenu (Portico)	CAN705	2,46%	0,50%
Revenu (Mackenzie)	CAN773	2,51%	1,00%
Gestion de placements (Laketon)	CAN711	2,87%	1,00%
Équilibré (Bissett)	CAN708	3,13%	1,00%
Répartition de l'actif Cambridge (CI)	CAN709	3,06%	1,00%
Équilibré (Greystone)	CAN767	2,91%	1,00%
Équilibré (Invesco)	CAN712	3,23%	1,00%
Équilibré toutes capitalisations canadiennes (Mackenzie)	CAN772	2,88%	1,00%
Équilibré canadien grandes capitalisations (Mackenzie)	CAN771	2,91%	1,00%

La Canada-Vie a le droit de rectifier les frais de gestion de placement à tout moment. Si nous les augmentons et que vous êtes détenteur d'unités du fonds au moment donné, nous vous fournirons un préavis écrit de 60 jours avant l'exécution du changement.

*RFG au 31 décembre 2015.

**Le RFG affiché est une estimation.